

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE  
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE Vte B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1912  
SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES  
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1912

## MÉDAILLE

DU

GRAND SERMENT DES ARBALÉTRIERS  
DE BRUXELLESreprésentant la « *Domus Isabellæ* ».

---

 (PLANCHE XVIII.)
 

---

Lorsque nous publiâmes, il y a onze ans, dans cette *Revue* (1), notre travail sur les sceaux, les médailles et les jetons des anciens serments d'arbalétriers et d'archers de Bruxelles, nous pensions bien avoir épuisé pour longtemps la matière sigillographique et numismatique relative au Grand Serment des Arbalétriers de cette ville, n'étant parvenu, qu'à grand'peine, à réunir deux sceaux, une médaille et deux jetons de cette célèbre confrérie.

Nous en étions d'autant plus persuadé qu'après la victoire de l'Infante Isabelle au tir du Sablon, en 1615, l'histoire de nos arbalétriers ne nous semblait plus offrir aucun fait qui méritât par son importance d'être rappelé, ou qui eût pu avoir donné

(1) Année 1901, p. 24.

naissance à un souvenir métallique quelconque.

Or, comme il arrive souvent, ce qui nous paraissait vraisemblable, alors, devait n'être plus vrai, quelque temps après.

En effet, le hasard, à peu d'années de distance, nous faisait découvrir dans un catalogue de vente (1), où elle était allée se perdre au milieu d'un grand nombre de pièces allemandes, la remarquable médaille reproduite sur la planche ci-après, que nous fûmes assez heureux de pouvoir faire entrer dans les collections de l'État.

Cette pièce, complètement inconnue et qui n'offre, comme nous l'allons montrer, pas moins d'intérêt pour l'histoire monumentale de la ville de Bruxelles que pour celle de nos arbalétriers, peut, croyons-nous, ainsi se décrire :

· BALISTARY · CONFRATERNITATIS ·  
MAIORIS ~~~~~

La Vierge, debout et de face, vêtue d'une robe serrée à la taille et d'un long manteau souple à l'espagnole, la tête couverte d'un voile et ceinte d'une triple couronne, la chevelure flottante sur le dos, les pieds posés sur un crois-sant; elle tient un sceptre fleurdelisé de la main droite, avec laquelle elle relève également son manteau, et porte l'enfant Jésus sur le bras gauche.

Rev. OPPIDI · BRVXEL · · GRATITVD · ERGO ·  
D · D · 1626 ~~~~~

Devant un bâtiment à étages et fronton, de style renaiss-

(1) Faite par M. Adolph Hess, à Francfort, en mars 1911.

sance, accosté de maisons plus basses, saint Georges à cheval, revêtu d'une armure complète et coiffé d'un casque empanaché, galopant à droite et transperçant, de sa lance, le dragon renversé à terre.

Vermeil.

Diam. 0.48 mill.

Constatons d'abord que la légende de notre médaille, dont nous compléterons comme suit les abréviations « *Balistarîi · confraternitatis · majoris · oppidi · bruxel[lensis] · gratitud[inis] · ergo · dono · dederunt · 1626* », commençant du côté de la face et continuant au revers, n'est pas rédigée en un latin très pur et ne nous renseigne que très vaguement sur son origine et sa destination.

Ce sont évidemment bien les arbalétriers du Grand Serment de la ville de Bruxelles, qui l'ont donnée, en témoignage de gratitude, en 1626. Mais à qui? La pièce ne le dit pas, non plus qu'elle ne fait connaître ni l'édifice devant lequel saint Georges est représenté combattant le dragon, ni l'événement à l'occasion duquel nos arbalétriers crurent devoir manifester leur reconnaissance.

Mais nous savons que l'éclat des fêtes par lesquelles la victoire de l'Infante Isabelle avait été célébrée, en 1615, avait singulièrement excité la générosité de cette princesse et de son époux envers les confrères de l'arbalète. Ceux-ci n'avaient pas seulement été rhabillés d'uniformes somptueux, mais avaient encore vu leur chambre de réunion, à la Maison du Roi, s'orner, par la munificence des Archiducs, de meubles de prix et de

tableaux magnifiques, parmi lesquels ils pouvaient admirer un triptyque d'Otto Venius, représentant leur patron saint Georges terrassant le dragon, avec les portraits des principaux d'entre eux, peints sur les deux volets (1).

Pour témoigner leur reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus de leurs princes, les arbalétriers bruxellois s'étaient empressés d'accorder à ceux-ci ce qu'ils avaient toujours refusé à leurs prédécesseurs, le passage, au travers de leur jardin d'exercices, d'une rue nouvelle, qui devait relier l'ancienne Cour à l'église Sainte-Gudule.

Décidée en 1620, et construite sous la direction de l'architecte Francquart (2), cette rue, qui reçut le nom d'Isabelle et qu'il a fallu raser, il y a un an à peine, pour permettre la réalisation du projet de gare centrale, actuellement en voie d'exécution, était achevée en 1625.

En dédommagement du sacrifice auquel nos arbalétriers avaient consenti pour complaire à l'Infante, leur reine, celle-ci leur fit construire, la même année, et dans la même rue, vers le milieu, un vaste et bel édifice, carré et tout en pierres de taille, qui porta également son nom, et qui

(1) Voy. VICTOR TAHON. *Le Grand Serment de l'Arbalète à Bruxelles et ses manifestations artistiques au XVII<sup>e</sup> siècle*. (*Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXV (1911), p. 236).

(2) Né à Bruxelles en 1577, mort en 1651. Francquart fut un des introducteurs dans les Pays-Bas du style italo-flamand de la deuxième période. C'est lui qui, en 1616, publia dans nos contrées le premier livre d'architecture sur ce style.

n'est autre que celui dont la médaille ci-dessus décrite montre la façade principale, comme nous avons pu d'ailleurs nous en convaincre par la représentation minuscule qu'en donne l'une des feuilles du plan de Bruxelles, exécuté en 1639 par Martin de Tailly (1) et dédié au roi d'Espagne Philippe IV.

L'acte du roi, qui en autorise la construction, daté du 15 mai 1625, dit que ce bâtiment, composé d'une grande chambre avec caves et autres appartements, devait servir pour les fêtes et récréations de ceux du Grand Serment des Arbalétriers : que l'une des deux chambres, qui forment le rez-de-chaussée, sous les arcades, dans la rue d'Isabelle, devait être habitée par le maître arbalétrier, afin qu'il fût toujours prêt à rendre ses services et l'autre par l'huissier ou valet dudit serment : que d'ailleurs la grande chambre était destinée aux festins et ballets de la Cour, et que dans ces occasions, aucun de ceux du Grand Serment ne pourrait y entrer sans permission (2).

Des deux côtés de l'édifice, se lisait l'inscription suivante :

PHILIPPO · IIII · HISPAN · REGE ·

ISABELLA · CLARA · EUGENIA · HISPAN · INFANS

(1) Un exemplaire de ce plan, retouché au XVIII<sup>e</sup> siècle, existe au Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale. L'original du XVII<sup>e</sup> siècle est rarissime.

(2) Abbé MAN. *Abrégé de l'histoire ecclésiastique civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs*, Bruxelles, 1785, t. II, p. 54.

MAGNAE · GULDAE · REGINA ·  
GULDAE · FRATRIBUS · P(osuit).

A sa droite et à sa gauche, furent aussi construites, sur l'ordre de l'Infante et pour servir au logement des archers de sa garde noble et des halberdiers de sa garde bourgeoise, les petites maisons basses que l'on voit également sur notre médaille (1).

Convertie, en 1754, en une bibliothèque où le gouvernement autrichien fit déposer les livres et manuscrits de l'ancienne librairie des ducs de Bourgogne, que l'on avait sauvés de l'incendie du Palais des souverains en 1731, et ouverte ensuite, comme telle, au public par Marie-Thérèse (2), la Maison d'Isabelle fut vendue par l'administration du département de la Dyle, le 6 frimaire an VI de la République (26 novembre 1796) (3). L'ayant fait démolir, son acquéreur y construisit l'escalier qui conduisait, naguère encore, de la rue d'Isabelle à la rue Royale (4).

Telle fut la destinée d'un édifice qui, sans être extrêmement remarquable, ne manquait pas d'un

(1) HENNE et WAUTERS. *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, p. 313.

(2) L'Académie des Sciences et Belles-Lettres y tint également alors ses séances.

(3) A. WAUTERS. *Notice historique sur les anciens Serments ou Gildes d'arbalétriers, d'archers, d'arquebusiers et d'escrimieurs de Bruxelles*, p. 16.

(4) HENNE et WAUTERS. *Op. cit.*, *ibid.*

certain caractère original, avec son rez-de-chaussée formé de profondes arcades à bossages, son premier étage percé de trois grandes fenêtres cintrées et encadrées de pilastres, ses œils-de-bœuf et son curieux gable à fronton et enroulements.

Ainsi que nous le disions, au début de cet article, notre médaille offre un aussi grand intérêt pour l'histoire monumentale de la ville de Bruxelles que pour celle de nos arbalétriers, car elle constitue, à notre connaissance, le seul document qui nous ait conservé une représentation fidèle et complète de la façade de leur nouvelle chambre de réunion, alors que celles des maisons des autres serments de Bruxelles, moins anciennes, il est vrai, sont encore visibles de nos jours (1).

Quant à savoir à quelle occasion fut modelée et coulée cette pièce, que n'eût certainement point désavouée Jean de Montfort, le médailleur attitré de l'Infante (2), et à quelles personnes elle fut donnée : ce sont, ici, deux questions, avouons-le, auxquelles nous avons vainement cherché à répondre, en nous aidant de tous les moyens d'investiga-

(1) Toutes les belles maisons des Corporations et des Serments, parmi lesquelles il faut surtout citer La Louve, maison du Serment des Archers, qui font de la Grand' place de Bruxelles une des places publiques les plus remarquables de l'Europe, ont été construites entre les années 1696 et 1699.

(2) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que Montfort avait été anobli par l'Infante et qu'il habitait, rue Terarken, tout près de son palais et de la rue d'Isabelle.



tion que nous avons pu mettre en œuvre. Les histoires de Bruxelles, les chroniques manuscrites et les archives (1), que nous avons consultées, ne nous ont fourni à cet égard aucun renseignement utile.

Il nous est toutefois loisible, croyons-nous, de supposer que la médaille qui nous occupe, fut faite à l'occasion de l'inauguration de l'édifice qu'elle représente et dont la date 1626 rappelle incontestablement l'achèvement, et qu'elle fut donnée non aux archiducs Albert et Isabelle, dont elle eût certainement porté les noms, le chiffre ou les armes, mais à différentes personnes qui avaient rendu des services au Grand Serment des Arbalétriers.

FRED. ALVIN.

(1) Les archives du Grand Serment des Arbalétriers ont été, en grande partie, anéanties par le bombardement de Bruxelles de 1695, et leurs débris pillés et dispersés lors de la première occupation de la ville par les troupes françaises. (Voy. WAUTERS, *op. c.*, p. 17.)

Les *Archives générales du Royaume* en possèdent toutefois quelques liasses, réparties dans divers fonds, que nous avons eues entre les mains.

---



MÉDAILLE DU GRAND SERMENT DES ARBALÉTRIERS DE BRUXELLES, 1626.